

Jacques-Hubert Sautel – La réglure des manuscrits grecs des Homélies de s. Jean Chrysostome sur le livre de la Genèse, conservés à la Bibliothèque nationale de France (Paris. gr. 600-653)

Introduction

Le corpus choisi est limité, mais homogène : 48 *codices*, de taille assez grande, écrits sur parchemin entre le X^{ème} et le XI^{ème} s., presque tous à deux colonnes, contenant chacun une trentaine d'homélies sur la Genèse, soit du premier groupe (1-30, 31, 32 ou 33), soit du second (31, 32, 33, 34-67), selon la transmission manuscrite de l'œuvre. En étudiant leur mise en page dans le cadre du programme de l'inventaire des mss chrysostomiens de Paris, programme de la section grecque de l'IRHT que je mène en collaboration avec Pierre Augustin, spécialiste de s. Jean Chrysostome, et sous la responsabilité de Paul Géhin, j'ai été frappé de certaines évolutions ou irrégularités récurrentes d'un manuscrit à l'autre, qui concernent non seulement la construction de la page, mais aussi l'écriture du texte et la composition des cahiers.

Ce sont ces phénomènes de variations plus ou moins concomitantes que j'ai essayé d'étudier, à travers quelques exemples que je présenterai. Le point de départ sera paléographique, et j'étudierai donc successivement des manuscrits écrits par un copiste unique, puis par plusieurs copistes d'époque ancienne (en laissant de côté les parties restaurées). La description des types sera faite selon la codification du P. Leroy, mais illustrée par des schémas dessinés.

1^{ère} partie

Parmi les 35 manuscrits répondant au critère du scribe unique, il y a deux cas de figure : ce scribe a utilisé un type de réglure unique (réglure unitaire : 22 manuscrits), ou bien plusieurs types (réglure plurielle : 13 manuscrits). Dans ce second cas, les raisons de la diversité des types dans un manuscrit apparaissent parfois claires (on peut parler d'évolution), mais restent souvent obscures (on peut parler d'irrégularité). Plusieurs profils de copiste-régleur se dessinent.

Je proposerai trois exemples pour illustrer cette analyse, du plus simple au plus complexe. Tout d'abord le *Paris. gr. 645* (Hom. 32-66, X^{ème} ou XI^{ème} s., 242 ff.), qui montre une réglure unitaire : la constance du tracé et de l'observance de la réglure correspond à la régularité de l'écriture (étudiée par P. Canart) sur tout le codex. C'est le profil du copiste-régleur régulier.

Ensuite, le *Paris. gr. 602* (Hom. 1-32, XI^{ème} s., 267 ff.) offre un cas de figure assez fréquent et qui exerce fortement la patience du codicologue : le scribe adopte pour

le premier cahier un premier type, qui se complexifie ensuite en de nombreuses variantes, d'un cahier à l'autre, et même, pour ce ms., entre les différents folios des cahiers, sans aucune raison apparente. Au total, 14 types ont été trouvés. De nombreuses évolutions du nombre des lignes rectrices et écrites et quelques changements d'écriture notables apparaissent, en concomitance avec des changements de type. C'est le profil du copiste-régleur irrégulier.

Enfin, le *Paris. gr. 603* (Hom. 31-67, XIème s., 357 ff.) offre une certaine variété de types (7 en tout), mais qui s'organise en deux types de base, munis chacun de plusieurs variantes, et avec un nombre de lignes assez stable (30 à 31). Les concomitances apparaissent ici non seulement entre l'apparence de l'écriture et les types, mais surtout entre les divisions du texte et la réglure ; ainsi les types de base correspondent presque exactement à une division en deux blocs presque égaux : ff. 1-206 (cahiers 1 à 26 : Hom. 31-51 ; type Leroy 32B2) ; 206-357 (cahiers 27 à 45 : Hom. 52-67 ; type Leroy P2 20D2). Il s'agit d'un copiste-régleur organisé, mais doué d'une certaine capacité de fantaisie et de goût du changement.

Les exemples ainsi présentés auront fait apparaître des notions à préciser et définir brièvement : "copiste-régleur", "type de base" et "type variant".

IIème partie

Dans les 13 derniers manuscrits du corpus, on observe que de la pluralité de copistes résulte généralement une diversité de mises en pages, selon deux modalités : un travail en équipe dans une même unité codicologique ou le rassemblement, postérieur à la copie, d'une pluralité d'unités, dont l'une est souvent fragmentaire. Mais les deux modalités peuvent se combiner, car on peut trouver à la fois plusieurs unités codicologiques, et que l'une soit le résultat de l'activité d'une équipe.

Je donnerai encore trois exemples pour illustrer cette analyse, du plus simple au plus complexe. Le *Paris. gr. 605* (Hom. 5-32, XIème s., 356 ff.) fait partie des exceptions : trois copistes ont collaboré en gardant le même type de réglure et en modifiant seulement le nombre des lignes rectrices. Les relais de copie se font à l'intérieur des cahiers.

Le *Paris. gr. 630* (Hom. 1-19, 21-32, XI-XIIème s., 295 ff.) est un codex composite. Mais ce n'est pas un manuscrit de miscellanées, car les deux unités qui le composent se complètent exactement (la chute de l'homélie 20 intervient à l'intérieur d'un cahier et remonte donc à un modèle). La première unité est due à la collaboration d'un scribe régulier et d'un scribe "tâtonnant", qui change trois fois de type sur les quatre premiers cahiers qu'il écrit avant d'adopter celui qu'il gardera ensuite avec constance. La seconde unité est extraite d'un autre codex, ce que montre clairement la modification simultanée de tous les paramètres de la mise en page (nombre de lignes, surface écrite, type et système de réglure), de l'écriture et de la mise en cahiers (signature différente).

Enfin, le *Paris. gr. 636* (XI^{ème} s., 213 ff. à foliotation irrégulière) comporte à nouveau deux unités codicologiques, mais sans complémentarité : le corps du manuscrit (ff. 1-207, Hom. 31-67 *in Genesim*) et des gardes, dispersées au début et à la fin du codex, et qu'on pense tout de suite à rapprocher, parce qu'elles contiennent toutes des fragments des Homélie de s. Jean Chrysostome sur l'*Evangile de s. Jean*. Mais, comme ces fragments sont dus à deux mains différentes, c'est la mise en page (type de réglure, nombre de lignes écrites et surface écrite) qui est un argument décisif pour les identifier avec vraisemblance comme les *membra disjecta* d'un même manuscrit encore non identifié.

Conclusion

De l'étude de notre corpus, il se dégage quelques constantes dans les variations de la construction de la page à l'intérieur d'un manuscrit déterminé et dans les relations que ces variations peuvent entretenir avec d'autres, plus habituellement étudiées : divisions du texte, pluralité des copistes, répartition en cahiers. Nous essaierons de dresser une courte liste de ces constantes, à l'usage des codicologues. Ce sont là des matériaux qui pourront permettre aux historiens des textes, nous l'espérons, tout d'abord de rapprocher des manuscrits plus finement analysés, puis d'enrichir notre connaissance des ateliers de copie et des mécanismes de la transmission des textes.